

LARUÉE VERS L'OR-THO

Graine
d'orthophoniste

Novembre 2015
Edition
spéciale
WEJO

- Une synthèse du questionnaire sur l'installation
- Une interview sur la poursuite d'études



LA RUÉE VERS L'OR-THO

Graine
d'orthophoniste



SOMMAIRE

Edito	03
Lumière sur... La Solidarité Internationale	04
Interview	05
Rencontre avec Jean-Laurent Astier : La poursuite d'études	
Dossier du mois	07
Synthèse sur l'installation des néo-diplômés	
Détente	15
Jeu	
Recettes de cuisine	
Annonces de recrutement	17

Directrice de publication

Anaïs BAILLEUL

VP Communication et Publication de la FNEO

vp.communication.fneo@gmail.com

Ont participé à ce numéro

Le bureau 2014-2015 de la FNEO, Carla RICCI, Sophie BOURY, Mathilde CHOQUART et Julien MERCIER.

Editeur et régie publicitaire

Macéo éditions - M. Tabtab, Directeur

06, Av. de Choisy - 75013 Paris

Tél. : 01 53 09 90 05

E-mail : maceoeditions@gmail.com

web : www.reseautrosante.fr

EDITO

Tout est dit dans ce faire-part ! « **LA RUEE VERS L'OR-THO** » fait son entrée dans le monde des étudiants en orthophonie. Il a choisi le moment le plus fort de l'année pour sortir. Car, oui, ça y est, c'est le **WEIO** ! Le Congrès National des Etudiants en Orthophonie est un événement très attendu par beaucoup d'étudiants. Au programme de ce week-end : tables rondes, formations, gala, visite de Lille et assemblée générale de la FNEO.

Dans cette brochure, vous pourrez lire la synthèse du questionnaire sur l'installation ainsi qu'un article sur la solidarité internationale et une interview de J.-L. Astier, orthophoniste et doctorant, ayant fait le choix de poursuivre ses études. Ce livret contient également un certain nombre d'annonces professionnelles, et bien sûr, des pages détente !

Bonne lecture et bon WEIO à tous !

Anaïs BAILLEUL et Gabrielle LOPEZ

Vice-présidentes en charge de la communication
et des publications de la FNEO



Lumière sur...

La Solidarité Internationale

Humanitaire, solidarité internationale, aide au développement : Y a-t-il une différence ?



Nous entendons souvent les termes d'« humanitaire », de « solidarité internationale » ou encore « d'aide au développement » sans forcément saisir les nuances qui diffèrent chacun de ces termes.

Une action humanitaire est une forme d'aide apportée en cas de **situation d'urgence** dans un pays, telle qu'une crise politique ou une catastrophe naturelle. Elle est menée par des organisations professionnelles, et a pour but de répondre aux besoins d'une population en détresse (exemple : apporter de la nourriture en cas de famine). Ce type d'action nécessite le plus souvent un gros budget et une très bonne connaissance du terrain et des situations de crise.

La solidarité internationale, à l'inverse de l'humanitaire, ne nécessite ni un contexte de crise, ni un gros budget pour exister. **Tout le monde peut monter un projet de solidarité internationale** : cela peut être un engagement individuel (choix de consommation...) comme un projet collectif. La solidarité internationale se fait rarement à court

terme mais doit au contraire être une action pérenne. Ce type de solidarité exige une réflexion du type « comment se fait-il qu'il y ait ce besoin là sur place et comment puis-je y remédier ? ».

L'aide au développement consiste en l'amélioration des conditions de vie d'une population en apportant un progrès technique et/ou du matériel. L'aide au développement peut donc entraîner un changement matériel et/ou financier ainsi que la modification d'habitudes locales (exemple : construction d'un puits là où il n'y en avait pas avant). Il faut cependant bien faire attention à **répondre à un besoin** explicitement exprimé par les populations afin que cela reste adapté à la culture locale et aux attentes des communautés.

Dans le cadre de nos projets d'étudiants, nous parlerons donc de **solidarité internationale**.

Carla RICCI

Vice-présidente en charge de la PCS pour la FNEO



**Vous envisagez de partir ?
Vous cherchez des pistes pour préparer au mieux votre projet ?**

Rendez-vous sur le site de la FNEO, rubrique Prévention, Citoyenneté et Solidarité



Interview

La poursuite d'études



**Rencontre avec
Jean-Laurent Astier**

Orthophoniste et doctorant en logopédie à l'Université de Genève

En analysant le questionnaire « *Etudiant en orthophonie : qui es-tu ?* » que nous avons diffusé cette année aux étudiants en orthophonie, nous avons constaté que sur 2148 étudiants ayant répondu, presque 300 envisagent une poursuite d'études. Afin d'avoir un aperçu plus concret sur le sujet, nous avons demandé à Jean-Laurent Astier, orthophoniste et doctorant en logopédie à l'Université de Genève, de nous présenter son parcours.

➤ Pourquoi avez-vous décidé de faire une poursuite d'études ?

Dès que j'ai obtenu mon diplôme, j'ai voulu commencer à travailler. Poursuivre des études n'était pas une option à l'époque, j'étais même presque « dégoûté » et j'éprouvais un besoin cruel de pratiquer.

Après quelques années de pratique, les choses sont devenues un peu différentes et j'ai ressenti cela comme un véritable besoin. Besoin d'approfondir les choses, besoin aussi de savoir si la recherche

était faite pour moi, besoin de tenter l'aventure du doctorat pour, peut-être, tenter de devenir enseignant-chercheur... car j'ai toujours été très attiré par ce métier et comme **l'orthophonie est devenue non seulement mon métier mais aussi ma passion**, enseignant-chercheur en orthophonie, je trouvais ça assez sexy sur le papier... et j'ai redémarré les études avec cette perspective en tête.

➤ Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Bien sûr, le premier obstacle rencontré fut la reconnaissance de notre formation universitaire, puisque le certificat de capacité d'orthophonie ne possédait pas, en 2002, de **grade universitaire associé**. Toutefois, quand on connaît un peu les rouages de l'université et que l'on sait qu'une université peut vous accorder une équivalence de LI à Lyon quand une autre université vous accorde une équivalence de

MI à Grenoble, il faut peut-être prendre un moment pour bien réfléchir à quelle université s'adresser, avant de se jeter tête baissée dans une reprise d'études. Bien sûr, la situation est sur le point de changer avec le master, mais je crois qu'il ne faut pas non plus que le master signe la fin de la reprise d'études pour tous les autres...



➤ Quelles sont les possibilités de poursuite d'études en orthophonie ?

Je suis assez mal à l'aise pour répondre à cette question, car j'ai eu la chance de pouvoir réaliser mon doctorat à l'étranger, un *vrai* doctorat en logopédie, pas un doctorat dans une autre discipline, avec une mention ortho / logo... Malheureusement, cela n'est pas possible aujourd'hui sous cette forme, en France. Il faut s'inscrire dans une autre discipline

et cela signifie adopter les outils et méthodes de ces autres disciplines justement... Alors que je suis fermement convaincu que l'orthophonie (ou la logopédie, comme on l'appelle dans tous les autres pays européens) a tout ce qu'il faut pour s'élever au rang de **discipline propre**, et je ne suis pas le seul à le penser, sinon ce doctorat n'existerait pas...

➤ Quelle est la plus-value d'une poursuite d'études ? Et est-ce que la poursuite d'études a changé votre vision/approche de l'orthophonie ? Comment ?

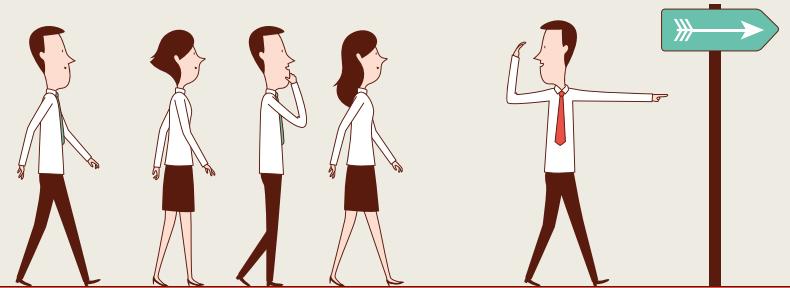
J'aborde cette question dans mes interventions auprès des étudiant.e.s en orthophonie. Je pense qu'il est fondamental que chacun.e prenne conscience que notre pratique est profondément ancrée dans une **démarche scientifique**. Toucher de près le monde de la recherche et embrasser la méthodologie issue de la psychologie expérimentale m'a permis de le comprendre et de le vivre concrètement. Notre démarche en tant que clinicien ne peut qu'être enrichie, le réflexe de (re)venir questionner chaque cas, le fonctionnement cognitif de chaque patient, afin de proposer la prise en charge la plus adaptée. Et oui, être clinicien, c'est aussi utiliser les statistiques avec les tests étalonnés, c'est

faire et valider (ou rejeter) des hypothèses. C'est conclure avec un diagnostic. C'est rebondir sur d'autres questions pendant la prise en charge, c'est ce qui fait que notre métier est si passionnant et stimulant d'un point de vue intellectuel.

Cela a changé ma vision de la clinique, cela m'a permis aussi, de considérer que l'orthophonie était une discipline scientifique en train de naître, avec ses outils et ses méthodes, et **nous sommes en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre merveilleux métier.**

Propos recueillis par **Sophie BOURY**
Présidente de la FNEO

Dossier du mois



Synthèse sur l'installation des néo-diplômés



Cette enquête de la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie a été réalisée auprès de 405 étudiants en quatrième année d'orthophonie en 2015 provenant des centres de formation d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Strasbourg, Toulouse et Tours. Elle a été ouverte le 2 juin 2015 et clôturée le 1^{er} octobre 2015.

Notons que les centres de formation de Limoges et Rouen n'ont pas pris part à ce questionnaire puisqu'ils n'avaient pas encore d'étudiants en quatrième année et donc de néo-diplômés pour cette année 2015.

Une quinzaine de questions a été proposée aux étudiants de quatrième année afin d'essayer d'obtenir des informations précises sur leurs choix d'entrée dans la vie active. Secteurs et lieux d'installation, facteurs déterminants, influence des stages, vous trouverez dans ce document la synthèse des réponses de nos diplômés de 2015. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier celles et ceux qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

Bonne lecture !

Julien MERCIER

Vice-président en charge de la démographie pour la FNEO

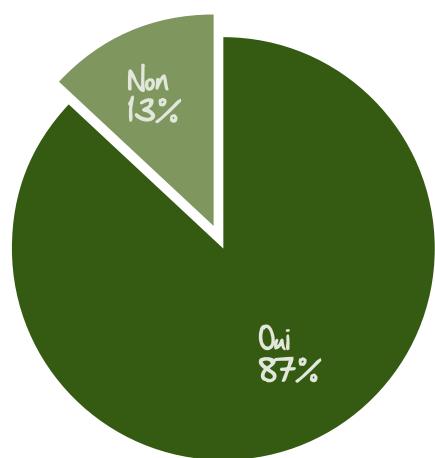


Avez-vous trouvé un emploi ?

Au début du mois d'octobre, **87 % des nouveaux diplômés sondés avaient trouvé un emploi**. En 2014, ce chiffre était de 84 %, 79 % et 82 % en 2012 et 2013.

Nous notons alors que d'année en année, les étudiants en orthophonie parviennent toujours à trouver rapidement un emploi. L'offre étant supérieure à la demande, les étudiants trouvent d'ailleurs bien souvent leur futur travail avant d'obtenir leur diplôme. Précisons tout de même que le chiffre plus élevé cette année peut s'expliquer par la clôture plus tardive de l'enquête en comparaison des années précédentes.

Concernant les répondants qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi à la fin du mois de septembre (13 %), 56 % nous déclaraient ne pas avoir commencé à chercher et 23 % n'en cherchaient pas du tout puisqu'ils avaient fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein.

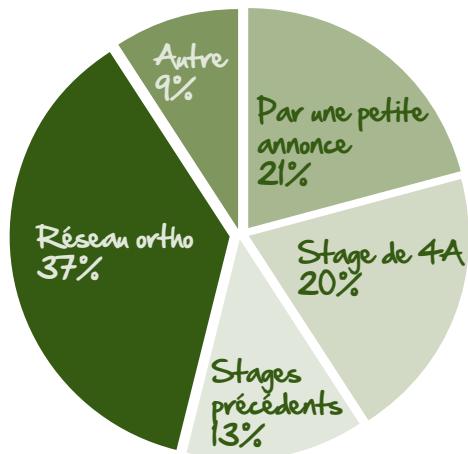


Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

Nous avons également voulu nous intéresser au biais par lequel les nouveaux diplômés avaient réussi à trouver leur travail.

37 % des sondés déclarent être passé par ce que nous avons appelé **le réseau orthophonique** : mailing, groupes sur les réseaux sociaux, connaissances, etc. 21% d'entre eux sont passés par **une petite annonce** consultée sur des sites spécialisés, des magazines voire le site de la FNEO !

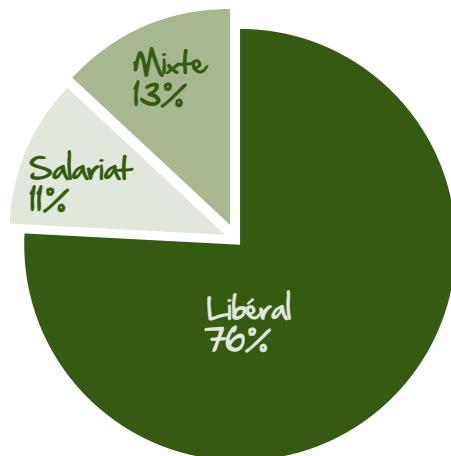
Nous relevons que **l'influence des stages** sur le futur emploi des étudiants de dernière année est très importante puisque 20 % des interrogés se sont vu proposer un poste sur leur lieu de stage de quatrième année et 13 % d'un lieu de stage des années précédentes.



Dans quel secteur allez-vous travailler ?

Le métier d'orthophoniste est souvent défini comme riche et attrayant de par sa **diversité**. Les différents secteurs dans lesquels un(e) orthophoniste peut choisir d'intervenir participent grandement à cet avantage-là.

Dans un premier temps, nous pouvons noter que **l'installation en libéral** reste le secteur privilégié par les néo-diplômés puisque 76 % de ces derniers ont choisi ce mode d'exercice en 2015. En 2014, 70 % des répondants décidaient d'exercer en libéral et 78 % en 2013. Il reste toujours primordial de préciser que le nombre d'étudiants qui a répondu à ce questionnaire fluctue d'une année à l'autre. Nous nous apercevons cependant que ce mode d'exercice reste largement dominant par rapport aux autres d'année en année.



L'exercice mixte, qui consiste à avoir à la fois une activité salariée et une activité libérale semble encore assez peu choisi : seuls 13 % des sondés ont choisi ce type d'exercice cette année. Nous notons d'ailleurs une baisse par rapport à l'année précédente puisqu'en 2014 18 % des répondants avaient fait ce choix.

Enfin, nous notons cette année encore une certaine désaffection pour **les secteurs salariés** tant à l'hôpital que dans le milieu médico-social : 11 % des sondés ont choisi ce mode d'exercice en 2015. Ils étaient 12 % en 2014 et 9 % en 2013.



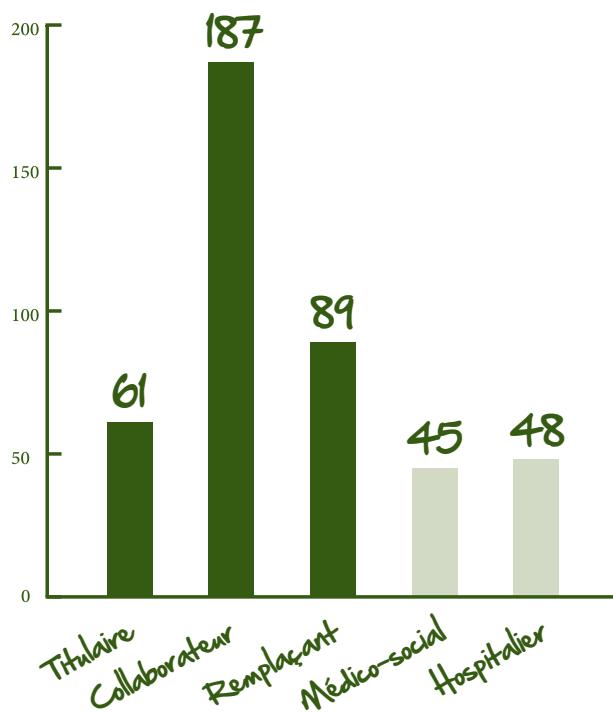
Détail des modes d'installation

Si nous zoomons sur l'exercice libéral (en vert foncé), nous savons qu'il existe différentes manières d'y travailler. En effet, nous pouvons choisir de s'installer en collaboration, de réaliser un remplacement ou bien d'être titulaire, en association ou non. Rappelons qu'il est également possible de combiner plusieurs de ces modes d'exercice.

En 2015, la **collaboration** semble être largement privilégiée par les néo-diplômés lorsque ceux-ci choisissent une activité libérale puisque 187 sondés ont déclaré avoir choisi ce mode d'installation. Ce mode d'exercice est bien souvent considéré comme rassurant pour les nouveaux professionnels puisqu'il permet de côtoyer une ou plusieurs personnes ressources au sein du cabinet. Celles-ci pourront être sollicitées en cas de besoin pour des conseils d'ordre pratique ou plus théorique. De plus, le collaborateur pourra partager les locaux ainsi que le matériel, ce qui permettra un investissement financier moindre au départ.

Le **remplacement** a cette année été choisi par 89 sondés pour entrer dans la vie active. Seules 61 personnes ont choisi d'être **titulaires** dès leur sortie d'étude. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que le remplacement offre aux néo-diplômés la possibilité d'engranger de l'expérience sur une période déterminée avant de changer de mode d'exercice et de se décider pour une situation peut-être plus durable.

Si nous nous intéressons de plus près au salariat (en vert clair), nous observons que le choix entre le **milieu hospitalier** et le **milieu médico-social** est à peu près équivalent. Cependant, pour ceux qui ont choisi un exercice mixte, c'est le milieu médico-social qui prédomine sur le secteur hospitalier.



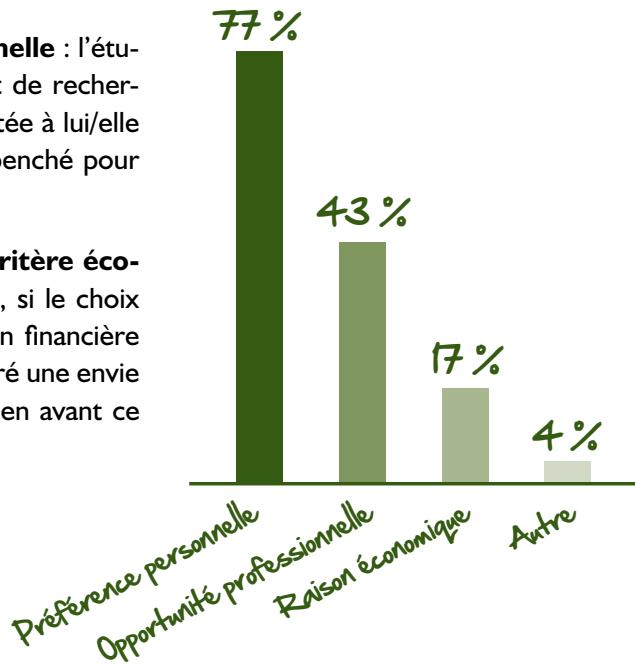
Facteurs déterminant le choix du mode d'installation

Nous avons souhaité connaître les motivations des choix des néo-diplômés concernant les différents modes d'installation. Notons que les sondés pouvaient sélectionner plusieurs critères.

Ainsi nous constatons une **prépondérance du critère « préférence personnelle »**. Celui-ci avait été présenté comme un choix personnel, une affection ou une conviction particulière pour un certain domaine par exemple. Nous pouvons donc nous réjouir de voir que plus de 3 néo-diplômés sur 4 choisissent réellement leur emploi selon leurs préférences, ce qui n'est pas le cas dans toutes les professions.

Arrive ensuite le **critère opportunité professionnelle** : l'étudiant(e) n'avait pas vraiment pris de décision avant de rechercher son emploi mais une opportunité s'est présentée à lui/elle et il/elle l'a acceptée. 43 % des sondés ont alors penché pour cette réponse.

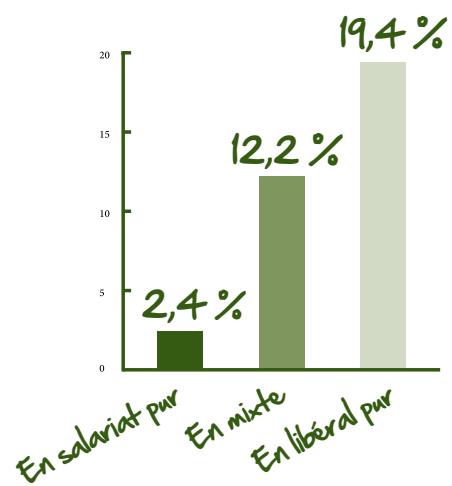
Enfin, nous avons choisi cette année d'ajouter **un critère économique**. Nous souhaitions voir, à travers celui-ci, si le choix des étudiants pouvait être dicté par une motivation financière et donc, a priori, les amener à choisir le libéral malgré une envie de travailler en salariat. 17 % des sondés ont mis en avant ce critère que nous avons voulu analyser de plus près.



Importance du facteur économique dans le choix du mode d'exercice

Nous avons souhaité nous pencher de plus près sur ce facteur économique et réaliser un détail selon le mode d'installation. Ainsi nous pouvons voir que 19,4 % des sondés ayant choisi d'exercer en libéral uniquement ont avancé ce critère économique dans les facteurs déterminants de leur mode d'installation. 12,2 % de ceux qui ont choisi l'exercice mixte ont mis en avant ce critère contre seulement 2,4 % de ceux qui se sont dirigés vers le salariat (soit une seule personne). A l'heure où la profession se mobilise pour signaler l'urgence de la perte d'attractivité du salariat, et pour exiger une solution, ce constat s'impose : 1 néo-diplômé sur 5 qui s'installe en libéral le fait (au moins en partie) pour des raisons économiques.

Ces chiffres peuvent donc venir confirmer que la motivation pécuniaire oriente souvent le choix des néo-diplômés vers le libéral plutôt que vers les autres modes d'exercice.



Dans quelle région allez-vous vous installer ?

Région	2015 *	2014	2013
Alsace	3 % (12)	2 %	5 %
Aquitaine	5 % (17)	3 %	6 %
Auvergne	1 % (4)	1 %	0 %
Basse-Normandie	1 % (5)	1 %	1 %
Bourgogne	1 % (3)	2 %	1 %
Bretagne	4 % (14)	3 %	5 %
Centre	2 % (8)	2 %	2 %
Champagne-Ardenne	1 % (4)	1 %	0 %
Corse	0 % (0)	0 %	0 %
Franche-Comté	1 % (2)	1 %	1 %
Haute-Normandie	0 % (1)	2 %	0 %
Ile-De-France	21 % (79)	20 %	11 %
Languedoc-Roussillon	2 % (9)	5 %	2 %
Limousin	0 % (1)	0 %	0 %
Lorraine	2 % (7)	2 %	3 %
Midi-Pyrénées	7 % (27)	9 %	8 %
Nord-Pas-De-Calais	7 % (24)	7 %	3 %
Pays de la Loire	8 % (28)	8 %	6 %
Picardie	2 % (6)	1 %	1 %
Poitou-Charentes	3 % (11)	1 %	2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 % (33)	8 %	6 %
Rhône-Alpes	14 % (53)	13 %	16 %
DOM-TOM	4 % (15)	5 %	10 %
A l'étranger	0 % (1)	0 %	1 %

* Pour 2015 les valeurs brutes, à savoir le nombre d'installation, sont indiquées entre parenthèses.

Les régions les plus plébiscitées par les néo-diplômés sont, cette année encore, l'**Ile-de-France et la région Rhône-Alpes** avec respectivement 70 et 53 installations. Ces résultats étaient semblables lors des années précédentes. Dans cette analyse des résultats, il convient cependant de préciser que les étudiants des centres de formation de Paris, Lyon et Lille ont été les plus nombreux à répondre au questionnaire. Ils représentent à eux trois 44 % des réponses.

Un certain nombre de régions recueille entre 5 et 10 % des installations. Il s'agit notamment de l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutes ces régions possèdent **un centre de formation** ce qui peut constituer une hypothèse explicative quant au choix d'installation dans ces régions-là. En 2012, un centre de formation a vu le jour à Limoges : nous espérons que cette initiative pourra influencer les installations en Limousin dès l'année prochaine.

Le reste des régions obtient un taux d'installation faible mais une seule région n'accueille malheureusement pas de nouvel(le) orthophoniste cette année : la Corse.

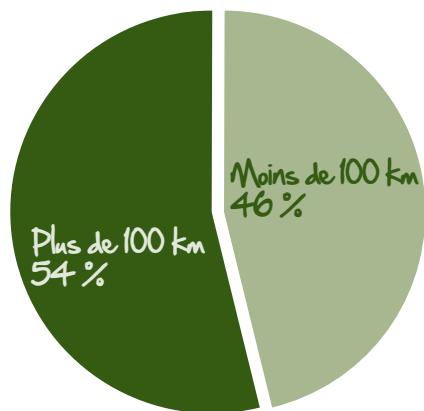
Nous notons enfin que le nombre d'installation dans les DOM-TOM baisse encore un peu cette année.

Proximité du centre de formation ?

A travers cette question nous avons voulu savoir si les étudiants choisissaient d'exercer à proximité de leur lieu de formation une fois leurs études terminées ou s'ils partaient dans une autre région.

54 % des sondés exercent aujourd'hui à plus de 100 kilomètres du lieu de leur centre de formation. Ce chiffre était sensiblement identique les années précédentes (58 % en 2014 et 2013). Nous pouvons donc supposer qu'une bonne part des étudiants retourne dans sa région d'origine, ou une autre région d'ailleurs, après ses études en orthophonie.

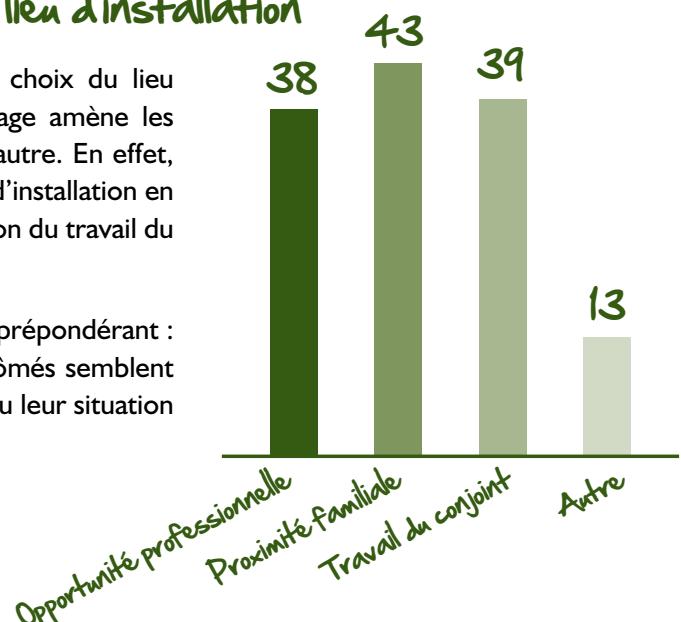
Pour ceux qui restent à proximité de leur lieu de formation il ne nous est pas possible de savoir si ces derniers étaient originaires de la région de leur centre de formation et qu'ils ont décidé d'y rester ou si des étudiants ont choisi de ne pas rentrer dans leur région d'origine et de rester à proximité de leur centre de formation.



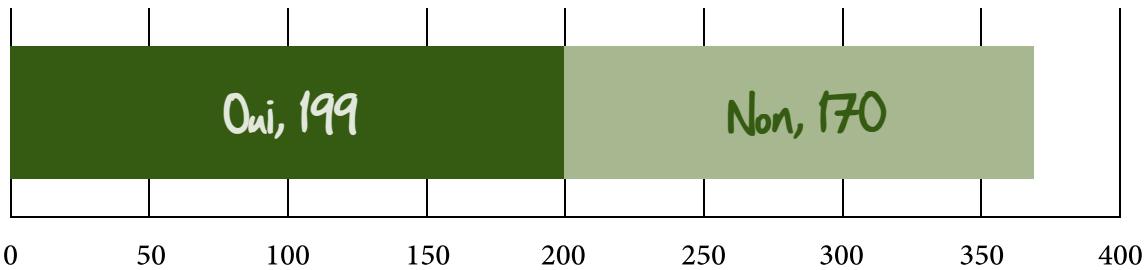
Facteurs déterminant le choix du lieu d'installation

Si nous analysons les facteurs qui influencent le choix du lieu d'installation nous pouvons affirmer que l'entourage amène les nouveaux diplômés à aller dans un endroit ou un autre. En effet, 43 % des sondés ont déclaré avoir choisi leur lieu d'installation en fonction de la proximité familiale et 39 % en fonction du travail du conjoint.

Le critère d'opportunité professionnelle reste prépondérant : 38 % des sondés l'ont mis en avant. Les néo-diplômés semblent donc favoriser le choix d'un emploi bien précis et/ou leur situation familiale.



Vous êtes-vous renseigné sur la situation démographique de votre lieu d'installation ?

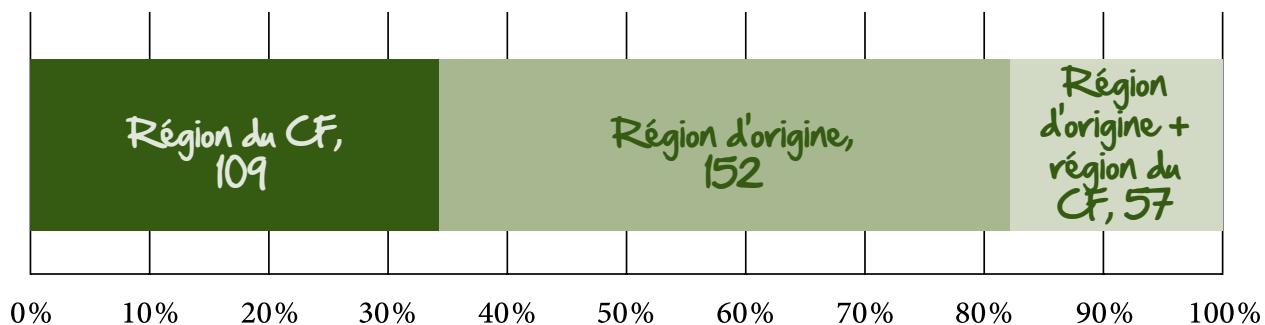


Grâce à cette question, nous avons pu avoir une idée de la sensibilité des étudiants de quatrième année concernant la démographie et plus spécifiquement la situation de leur région d'installation.

Si 199 répondants ont déclaré s'être renseignés avant de s'installer, 170 ne l'ont pas fait. Le critère de l'éventuel manque des orthophonistes dans certaines régions a donc également pu être pris en compte par les néo-diplômés cette année.

Ce chiffre est encourageant mais laisse entrevoir le travail que la FNEO peut encore réaliser sur la sensibilisation aux enjeux de la répartition du soin orthophonique sur le territoire. Nous espérons que ce chiffre augmentera d'année en année afin que le critère de la démographie puisse devenir déterminant dans les choix des néo-diplômés.

Lieu des stages de dernière année (pour les étudiants ayant changé de région pour leurs études)

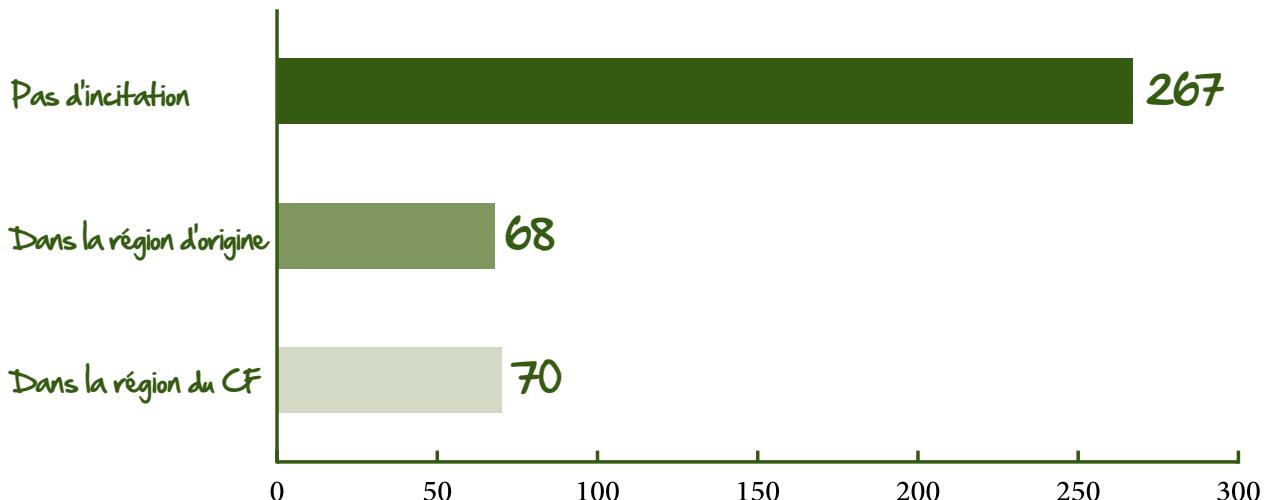


La majorité des néo-diplômés de 2015 a effectué ses stages de dernière année **dans sa région d'origine**. Ces résultats vont dans le sens des précédents, concernant l'installation à plus ou moins 100 kilomètres du lieu de formation et l'importance des stages pour trouver un emploi. On peut en effet penser que les étudiants de dernière année ont pu trouver leur travail en rentrant dans leur région pendant les périodes de stage.

Ces résultats vont à l'encontre de ceux de l'année dernière, où les étudiants déclaraient rester dans la région de leur centre de formation pour leurs stages.

Il convient cependant de mettre en avant que nous avons cette année décidé de n'exploiter les réponses que des étudiants qui avaient changé de région pour leurs études, afin d'augmenter la signification de ce résultat.

Le CF incite les étudiants à réaliser leurs stages



Enfin, nous avons demandé aux étudiants s'ils estimaient que leur centre de formation, par le choix des périodes ou le format de leur stage, les avait incités à rentrer dans leur région d'origine ou à rester dans la région de leur centre de formation.

Les étudiants déclarent largement que le centre de formation ne les a incités ni à l'un ni à l'autre. C'était déjà le cas en 2014.

Conclusion

La FNEO, à travers ses formations et ses différentes communications, **informe et sensibilise les étudiants** chaque année sur les différents modes d'installation existants et la problématique de la répartition du soin sur le territoire.

Suite au succès de la campagne Avid'Ortho qui combattait les idées reçues sur les zones très sous-dotées en orthophonie, les étudiants ont cette année pu avoir un regard concret sur les avantages et les inconvénients grâce aux témoignages de professionnel(le)s exerçant dans ces zones.

L'influence des stages se confirme également à travers cette synthèse. Si certains départements commencent à mettre en place des aides financières pour faire venir en stage des étudiants en orthophonie, la FNEO maintient sa position pour la création d'**une indemnisation des frais kilométriques pour les stages**, particulièrement en zones sous-dotées et très sous-dotées.

Il nous semble par ailleurs pertinent de mettre en lien les résultats de cette enquête avec le contexte actuel, où l'ensemble des acteurs représentant la profession, y compris la FNEO, dénonce la perte d'attractivité de l'exercice salarié, et l'ensemble de ses conséquences sur la qualité et l'équité de l'offre de soin, sur la qualité de la formation des étudiants ainsi que sur la place de toute l'orthophonie dans le paysage de la santé.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous voyons **qu'un néo-diplômé sur cinq qui s'installe en libéral le fait notamment pour des raisons économiques**. Cette question de la rémunération appelle plus largement à celle de la reconnaissance des compétences et des activités de l'orthophoniste dans la fonction publique en particulier, et dans le milieu salarié en général. Ce constat implacable est un argument de plus qui nous permet d'affirmer que **seule une juste reconnaissance de nos compétences pourra résoudre la situation**.

Détente

Jeu

	Tir à l'arc	Equitation	Handisport	Aquaponey	Danse	1	2	3	4	5	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Marine															
Pierre															
Aurélien															
Rémi															
Lila															
Lundi															
Mardi															
Mercredi															
Jeudi															
Vendredi															
1															
2															
3															
4															
5															

1/ Marine a concouru avant Aurélien qui n'aime ni la danse, ni l'aquaponey mais après un des garçons au moins.

2/ Pierre n'a rien fait le jeudi

3/ Ce sont des garçons qui ont fini aux deux premières places

4/ Marine n'a pas fini cinquième

5/ L'aquaponey ne se solda pas par une seconde ou une troisième place

6/ Ceux qui ont concouru le lundi et le mardi n'ont fini ni second ni dernier

7/ Sur les concurrents des trois premiers jours, c'est celui du mardi le mieux classé

8/ Ni Pierre, ni Aurélien n'ont fini à la quatrième place

9/ Le tournoi de tir à l'arc a eu lieu le jeudi ou vendredi, mais son participant n'a pas fini premier

10/ Mercredi il n'y a eu ni équitation ni quatrième place

11/ Marine ne pratique ni le tir à l'arc ni l'aquaponey, dont les épreuves n'ont pas eu lieu lundi

12/ Il y a pas eu de première place en danse, ni de seconde place en équitation

Mille-feuille



- ⌚ Temps de préparation : 30 minutes
- ⌚ Temps de cuisson : 25 minutes

Ingédients (pour 6 personnes) :

⌚ **Pour la pâte**

- › 500 g de pâte feuilletée

⌚ **Pour la crème pâtissière**

- › 1 oeuf
- › 1/4 de litre de lait
- › 50 g de sucre
- › 35 g de farine
- › un sachet de sucre vanillé

⌚ **Pour le glaçage**

- › sucre glace
- › un carreau de chocolat

⌚ **Préparation**

Abaïsser la pâte feuilletée sur environ 3 mm. La piquer à la fourchette pour qu'elle ne gonfle pas puis la mettre au four à 180°C.

Pendant ce temps, mettre le lait à bouillir.

Mélanger dans un saladier l'oeuf, le sucre, le sucre vanillé et la farine.

Lorsque le lait est à ébullition, le verser immédiatement dans le saladier. Remettre à cuire dans la casseroles pendant quelques minutes afin que le liquide prenne la consistance d'une crème.

Lorsque la pâte feuilletée est cuite, la couper en trois parties égales.

Étaler la crème pâtissière sur une première couche de pâte. Faire de même avec une seconde. Les assembler.

Pour le glaçage : mettre dans une casserole de l'eau avec le sucre glace. Retirer du feu dès que ça commence à bouillir.

Lorsque le mélange a refroidi, le battre avec un fouet jusqu'à ce qu'il devienne blanc. Étaler au pinceau le glaçage.

Lasagnes au saumon



- ⌚ Temps de préparation : 15 minutes
- ⌚ Temps de cuisson : 45 minutes

Ingédients (pour 6 personnes) :

- › 500 g de pavé de saumon coupé en petits morceaux
- › 30 g de beurre
- › 15 à 20 g de farine
- › 75 cl de lait
- › 1 à 2 cuillères à soupe d'aneth hachée
- › 2 petits oignons
- › 2 gousses d'ail
- › gruyère râpé
- › 1 paquet de lasagnes
- › sel & poivre

⌚ **Préparation**

Faites revenir les oignons finement hachés dans le beurre. Ajoutez l'ail.

Les opérations suivantes doivent se faire sans cesser de remuer la sauce doucement : ajouter la farine puis le lait progressivement. Ajouter le saumon, l'aneth, le sel et le poivre. Rajouter de la farine ou du lait si c'est trop liquide ou trop épais.

Mettre une première couche de sauce dans un plat à gratin. La recouvrir de plaques de lasagnes, puis de sauce, ainsi de suite. Finir par le gruyère râpé.

Faire cuire 45 min au four à 180°C

annonces de recrutement



La Ville de Stains, forte de ses 35 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, et de ses 800 agents, sur un territoire de mixité sociale cultive des valeurs de solidarité, de promotion sociale et de participation de ses citoyens. Située à 10 minutes de Paris et d'accès facile (RER D et B, métro 13), elle est membre de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (403 833 habitants).



Le Centre Municipal de Santé de Stains recrute **2 orthophonistes** afin de compléter son équipe

Conditions très intéressantes et agréables (ambiance d'équipe, locaux...), intervention auprès de divers publics, forte demande : débutant(e)s bienvenue(e)s.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à : Monsieur le Maire - BP 73 - 93240 STAINS CEDEX ou mail : recrutement@stains.fr

ILE-DE-FRANCE



HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE REEDUCATION

Etablissement public de soins de suite et de réadaptation - 78830 BULLION

Un cadre de vie exceptionnel pour les enfants que nous accueillons et les personnels qui les entourent.

Recrute pour développer son pôle clinique et médico-technique **des orthophonistes DE (H/F)**

Etude toutes propositions, poste temps plein ou temps partiel, vacance de professionnel libéral.



Dynamiques, motivé(e)s, ouvert(e)s aux prises en charge partenariales, vous assurerez des :

Missions générales : sur indications médicales.

- Bilans initiaux de prise en charge.

- Élaboration, réalisation et évaluation du traitement des troubles orthophoniques des enfants.

Missions permanentes : rééducation des enfants.

- Prendre en soin la rééducation des enfants.

- Élaborer et mettre en place les moyens nécessaires.

- Évaluer le traitement et le réajuster si nécessaire.

- Participer à la construction du projet de séjour de l'enfant et favoriser l'information dédiée aux familles.

Pour nos jeunes patients (de quelques jours à 17 ans) aux pathologies diverses telles que :

Troubles de l'oralité, brûlogie, neurologie, oncologie-hématologie, affections respiratoires, traumatologie, diététique, ...

Nous sommes prêt(e)s à partager nos savoirs, à vous accueillir pour nous aider à remplir notre délicate et passionnante mission.

Adresser votre candidature, CV et photo d'identité à :

Monsieur le Directeur par interim - Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation de Bullion - 78830 BULLION

Pour tous renseignements, contacter : Madame Dominique DECHET - Directrice des Soins - Secrétariat : 01 34 85 42 67

Visitez notre site internet : www.hpr-bullion.fr

L'Ensemble Thérapeutique La Sittelle

Accueil d'enfants et d'adolescents de 6 à 14 ans avec troubles de la personnalité, du comportement ou du spectre autistique, recrute :

Pour son service des 9 -14 ans en externat :

UN(E) ORTHOAPHONISTE

A temps partiel à raison de 17 heures 30 minutes hebdomadaires en moyenne (0,50 ETP), en contrat à durée indéterminée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Convention Collective du 15 mars 1966.

Envoyer lettre + CV avec photo à : Monsieur le Directeur

2, rue Anne-Marie Javouhey - 77300 FONTAINEBLEAU ou par mail : la.sittelle@wanadoo.fr

ENSEMBLE THERAPEUTIQUE**La Sittelle**

Semi-Internat – Hébergement – Accueil Familial Thérapeutique

2 rue Anne-Marie Javouhey

77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 01 60 39 62 80

Fax 01 60 39 62 81

E-mail : la.sittelle@wanadoo.fr



Le Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile Nord 77 de l'APF, recherche en CDI

**2 orthophonistes H/F
à temps plein**

Poste à pourvoir dès que possible.

Travail en équipe pluridisciplinaire auprès d'enfants déficients moteurs, véhicule personnel indispensable, salaire suivant CCN51.

Candidatures (lettre + CV) sont à adresser à :

SESSD APF - Catherine HOURIEZ - 1, Rue Mozart - 77470 TRILPORT



**La Fondation John Bost
Recherche**

des orthophonistes

Pour l'IME/SESSAD la Clé à Vauréal (95) 2 ETP

Pour l'IME Rolland Bonnard à Saint-Martin du Tertre (95) 1 ETP

Convention Collective du 15/03/66

Contact :

Sylvie VERSTRAETE DE L'ESPINAY - 01 34 30 93 48
sylvie.verstraete@johnbost.fr

**L'Association A.R.I.S.S.E**

Recrute pour son CAMSP « Les Boutons d'Or » Saint-Michel-sur-Orge (91)

**DEUX ORTHOPHONISTES (H/F)
à compter du 01 décembre 2015**

0,80 ETP en CDI soit 31h10 hebdomadaire.

0,60 ETP en CDD soit 23h25 hebdomadaire pour remplacement maternité jusqu'au 12/02/2016.

Débutant accepté - CCN 66. Présence obligatoire le jeudi après-midi.

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Catherine Laurens – Directrice des CAMSP « Les Boutons d'Or »
52, rue Berlioz - 91240 Saint-Michel-sur-Orge
ou par mail : camsp.claurens@arisso-asso.fr
Tél. : 01 69 46 52 91



EMP-EMPro accueillant 117 enfants de 4 à 20 ans recherche à compter de janvier 2016

**un(e) orthophoniste
à temps plein (temps partiel accepté).
Convention collective 66.****Candidature et informations à :**

Mme PRESSARD - Directrice - EMP-EMPro AFASER
26, Rue Jean Allemane - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 47 06 32 08 - emp-pro@afaser.org

**L'Association Les Tout-Petits recrute****3 orthophonistes**

pour ses établissements s'occupant d'enfants, adolescents en situation de polyhandicap, multi-handicap ou handicap rare :

- 1 temps plein - SESSAD Paris (25, rue Borrégo - 75020 Paris)
- 1 mi-temps - SSAD 91 (5, rue de Cernay - 91470 LES MOLIERES)
- 1 mi-temps - EEP 91 (rue des Bois - 91470 LES MOLIERES)

Domaines :

rééducation bucco-faciale, communication alternative, développement du langage oral... Permis et véhicule obligatoire pour Les Molières. Interventions principales à domicile et en école pour les SESSAD.

Important travail en équipe pluridisciplinaire.

Postes en C.D.I. - CCN 66.

Contacter les directeurs :

sessadparis@lestoutpetits.fr ou 01 40 33 00 06

ssadmolieres@lestoutpetits.fr ou 01 60 12 12 10

eepmolieres@lestoutpetits.fr ou 01 60 12 12 37



L'Association Départementale A.P.A.J.H. de la Gironde recrute pour quatre de ses établissements :

UN ORTHOPHONISTE (H/F)**Profil :**

• Titulaire du certificat de capacité d'orthophonie • Inscription du diplôme au répertoire ADELI • Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire • Capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction, d'organisation et rigueur.

Statut :

• CDI soumis aux dispositions de la CCTI du 15 mars 1966 :

0,50 ETP soit 17,50 heures hebdomadaires au sein de l'IME de Lussac

0,50 ETP soit 17,50 heures hebdomadaires au sein de l'Archipel Alénoz

0,30 ETP soit 10,50 heures hebdomadaires au sein du SESSAD DMO

• CDD soumis aux dispositions de la CCTI du 15 mars 1966 :

0,50 ETP soit 17,50 heures hebdomadaires au sein du CMPP de Cenon

Ces postes sont à pourvoir immédiatement, dans le cadre d'un complément de temps de travail :

multi-employeurs ou activité libérale.

Adresser lettre de motivation et C.V à :

Monsieur le Président - APAJH AD 33 - 272, boulevard Président Wilson - 33000 BORDEAUX

ou à : siege@apajh33.asso.fr



LE CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS (965 lits, postes et places)

RECRUTE DES ORTHOPHONISTES H/F

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers, site pivot dans le département de la Nièvre dans plusieurs disciplines (MCQ, soins de suite et réadaptation, pédopsychiatrie, gériatrie) possède une capacité d'accueil de 965 lits, postes et places. Les activités se regroupent en 6 pôles disposant d'un plateau technique moderne (PET-SCAN, IRM, SCANNER, médecine nucléaire). Plus de 1 800 personnes mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service des usagers pendant la durée de leur séjour pour répondre à leurs attentes et prodiguer des soins affiant à la fois sécurité et qualité. Dans cet objectif, le CHAN recherche de nouveaux orthophonistes H/F.

Poste et missions :

Rattachés au service de pédopsychiatrie, les orthophonistes interviennent, sur prescription médicale, auprès d'enfants dans un but de prévention, d'évaluation et de prise en charge par des actes de rééducation des troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral, écrit et de son expression.

Profil : Diplômé(e) du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, vous avez le sens des responsabilités et disposez de capacités à travailler en équipe et en autonomie. Des capacités de réflexion et de remise en cause sur l'aspect symptomatique du trouble présenté par l'enfant en orthophonie sont indispensables.

Poste en CDD, possibilité de CDI.

Horaires de travail et congés : 37h30 hebdomadaire, 28 CA, 15 RTT, repos fixes.

Rémunération négociable.

Lettre de motivation et C.V. à adresser à : Madame le Directeur-Adjoint - Chargé des Ressources Humaines
1, Boulevard de l'Hôpital - 58033 NEVERS CEDEX ou Service Recrutement - recrutement.dirh@ch-nevers.fr



Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (capacité de 2800 lits, établissement de référence de la région Alsace, plateau technique complet et de pointe, Agglomération dynamique dans un environnement particulièrement agréable) recherchent un(e)

Orthophoniste - Pédiatrie / Tête-cou

Le poste se compose de 2 quotités de travail (dissociable ou non) :

- ↗ 0.4 ETP sur le pôle de pédiatrie, au sein du CENTRE REFERENT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE et de SUIVI DES ENFANTS PREMATURES
 - Evaluations cliniques : pratique de bilans orthophoniques.
 - Coordination de la prise en charge individuelle et de la rééducation avec les professionnels libéraux ou institutionnels.
 - Formation, enseignement.
 - Expérience en diagnostic et rééducation des troubles du langage oral et écrit, et des troubles logico-mathématiques de l'enfant.



↗ 0.5 sur le pôle Tête-Cou au sein de l'Unité ORL

- Prise en charge de patients atteints de pathologies touchant l'appareil ORL (larynx, pharynx, base de la langue) au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Bilan et prise en charge de la déglutition, de la parole et du langage.
- Participation à la consultation des troubles de la déglutition.

Recrutement en CDD renouvelable puis possibilité d'intégration fonction publique.

Les candidatures sont à adresser uniquement à recrutement@chru-strasbourg.fr

A.D.I.M.C. HAUTE-SAVOIE - INSTITUT GUILLAUME BELLARD

Recrute

un(e) orthophoniste



Pour son Centre d'Education Motrice et son Service d'éducation Spéciale et de Soins à Domicile, accueillant des enfants et adolescents handicapés moteurs (avec ou sans troubles associés), pour des rééductions à effectuer en milieu scolaire ordinaire et spécialisé.

- Poste à pourvoir de suite.
- CDI, à temps partiel soit 13,75 heures hebdomadaires.

Les missions principales sont : Évaluer les capacités de communication, de raisonnement et de motricité buco-faciale • Réaliser des activités de rééducation pour les enfants et adolescents présentant des troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, des troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression • Être en lien avec la famille et les différents intervenants auprès de l'enfant.

Salaire Convention Collective 03/1966 • Salaire mensuel brut : 1740,55 euros • Possibilité de reprise d'ancienneté.

Envoyer lettre de motivation et "Curriculum Vitae" à :
Monsieur le Directeur - Institut Guillaume Bellard - 3 avenue du Capitaine Anjot - 74960 CRAN GEVRIER
Tél. : 04 50 52 12 29 - Courriel : igbellard@adimc74.org

ADPEP 74 - CENTRE HENRI WALLON

Nous recrutons 1 orthophoniste (H/F) en CDI – CCN 51

POSTE À POURVOIR : DE SUITE EN CDI À ANNECY LE VIEUX

Poste à 0,50 ETP en CDI à pourvoir sur le Pôle Etablissements et le SESSAD Autisme à Annecy-le-Vieux.

Possibilité d'anticiper les recrutements pour un tullage, possibilité de cumuler les postes selon disponibilités des candidats.

Rôle et Mission : Par votre implication dans et votre investissement au sein de l'équipe pluridisciplinaire, vous veillerez à :

- Réaliser un bilan orthophonique pour chaque jeune orienté sur prescription médicale en précisant le diagnostic et proposant une solution thérapeutique adaptée • Assurer la rééducation orthophonique pour les jeunes concernés et être dans le cadre de leur projet individualisé d'accompagnement • Participer à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets individuels, ainsi qu'aux réunions du service médico-psychologique dans le but de proposer des stratégies en réponse aux problématiques des jeunes • Accompagner les jeunes administrativement tout au long de leur parcours • Être en liaison avec les familles des jeunes en organisant notamment des rencontres avec les familles pour les restitutions de bilans • Assurer le suivi des dossiers, formalisation dans les dossiers centraux pour le vu et thérapeutique.

Lieu de travail : 1, allée Paul Patouaux Annecy-le-Vieux (74).

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser au service RH - 1, allée Paul Patouaux - 74940 Annecy-le-Vieux



Les PEP Sud Rhône-Alpes recherchent à compter du 1^{er} octobre 2015 pour son CMPP de Valence un(e) orthophoniste en CDI

Temps de contrat 17,50 heures hebdo (0,50 ETP).

Possibilité d'évolution vers un temps plein en septembre 2016. Autre temps plein également disponible (retraite) au CMPP de Romans fin 2016. Salaire selon CC 66.

Travail en équipe pluridisciplinaire.

Présence le mardi et le jeudi obligatoire (réunions et synthèses hebdomadaires), mercredi souhaité. Vacances scolaires quasi complètes. Compétences en logico-mathématique bienvenues.

Contact pour renseignements complémentaires :

P. BERNARD - Directeur Pôle 26 PEP SRA - 06 23 43 29 27

Envoyer CV par mail à : cmpvalence-pep26@wanadoo.fr



L'IME PAUL SOULIE
Situé 7, rue Bèche - 82 000 MONTAUBAN

Recherche 2 orthophonistes

- > 0.75 etp (26 heures 15 minutes) pour le SESSAD Autisme et TED : 11 enfants de 6 à 13 ans.
- > 0.65 etp (22 heures 45 minutes) pour l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme et TED : 7 enfants de 3 à 6 ans.

Diplôme d'orthophoniste obligatoire.

Permis B exigé.

Possibilité de formation sur site (TSA, ABA, MAKATON, etc).

Travail d'équipe.

Lettre de motivation + cv : Madame Gladys BOYER - Directrice

IME PAUL SOULIE : 7, rue Bèche - 82 000 MONTAUBAN

E-mail : gladys.boyer@res-o.fr - Tél. : 06 80 84 38 46



L'ANRAS gère 57 établissements et services, en Midi-Pyrénées et Aude, avec le concours de 1700 salariés, occupant ainsi une place de 1^{er} plan dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Pragmatique et engagée, l'ANRAS poursuit des objectifs de qualité en mettant l'ensemble de ses compétences à l'écoute des droits et des besoins des usagers, dans le cadre des délégations de service public qui lui sont confiées.

Nous recrutons des orthophonistes

à temps partiel, sur différents établissements

Missions :

- Exercer la profession d'orthophoniste, en référence au projet d'établissement et à ses orientations thérapeutiques, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Construction avec l'équipe pluridisciplinaire du projet individualisé du jeune.
 - Travail sur les écrits professionnels,
 - Participation aux réunions de synthèse, de coordination,
 - Travail avec les familles en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

Vous pouvez envoyer vos candidatures par courrier : ANRAS Siège social A l'attention de Mme DURRAN - 3, chemin du Chêne Vert - 31130 FLORENS ou par mail : a.durran@anras.fr



L.A.S.E.I. (www.asei.asso.fr) est une association multirégionale Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon, 90 établissements et services sanitaires et médico-sociaux, 3 220 professionnels salariés, assurant la prise en charge d'enfants et d'adultes handicapés.

Nous recherchons actuellement au sein de plusieurs établissements de l'association (ITEP, CMPP notamment), des orthophonistes en CDI et en CDD, diplômés d'Etat.

- Travail en équipe interdisciplinaire (psychologues, orthophonistes, éducateurs...).
- Rémunération : Convention Collective de 1951.
- Horaires de travail : temps plein ou temps partiel en fonction des postes, possibilité de cumuler votre activité sur 2 établissements, 2 bassins d'emplois.
- Lieux de travail possibles : Saint Gaudens (31) - Tarbes (65) - Albi (81) - Montauban (82).
- Débutant(e) bienvenu(e).

CV et lettre de motivation à adresser :

- Par courrier, sous la référence : ORTHO-2015, à : A.S.E.I Siège Social - Direction Ressources et Communication - 4, avenue de l'Europe - 31522 Ramonville Saint-Agne
- Ou par mail : recrutement@asei.asso.fr

Possibilité de postuler en ligne sur notre site internet.

L'Association André Beulé Recherche un(e) orthophoniste ou logopède (temps plein ou temps partiel, selon la disponibilité du candidat)

Pour ses Services (Safep-Ssefs) et son Unité d'Enseignement situés dans le département de l'Eure-et-Loir (28) à Vernouillet :

- Interventions auprès d'enfants sourds ou dysphasiques âgés de 0 à 20 ans.
- Organisation possible en journée ou demi-journée (si temps partiel).
- Convention Collective 1966.

Adresser CV et lettre de motivation à :

M. Simon LECOMTE - Directeur Adjoint à l'Institut André Beulé, 1bis rue Mauté-Lelasseux - 28400 Nogent-le-Rotrou

Pour plus de renseignements, prendre contact avec : s.lecomte@andrebeule.com ou téléphoner au 02 37 53 52 70



Le Département ENFANTS de l'Association CAZIN PERROCHAUD de BERCK SUR MER recherche, à compter du 1^{er} novembre 2015, des

ORTHOPHONISTES

Pour :

- L'IMÉ LES 3 MOULINS de BERCK (62 600) : C.D.I. à raison de 23.10 heures hebdomadaires (CC 1951).
- L'IMÉ L'ARPEGE d'AUDRUICQ (62 370) : C.D.I. à raison de 12.60 heures hebdomadaires (CC 1951).
- Le SESSAD L'ODYSSEE antenne de BOULOGNE-SUR-MER (62 200) : C.D.I. à raison de 17.50 heures hebdomadaires (CC 1951).
- Le SESSAD L'ODYSSEE antenne de LEFOREST (62 790) : C.D.I. à raison de 17.50 heures hebdomadaires (CC 1951).

Addresser lettre de motivation avec curriculum vitae, copies certifiées des diplômes, certificats de travail, à Monsieur BRIDOU Ludovic, Directeur du Département ENFANTS 12, rue aux raisins 62600 BERCK SUR MER - ludovic.bridou@cazinperrochaud.fr



« IME G MEILLIEZ Hénin Beaumont »
« IME de Courrières »
« IME Jean de Saint-Aubert de Brebières »

Recrute

un(e) orthophoniste en CDI à temps partiel (50 %)

à compter du 01/01/2016 pour le compte de l'IME d'Hénin Beaumont, auprès de jeunes déficients intellectuels (12 à 20 ans) accueillis au sein de classes spécialisées à l'intérieur de l'établissement et dans les classes externalisées en collège et lycée.

Compétences requises : En dehors de celles attestées par le Diplôme d'Etat, Capacité à s'inscrire dans un travail d'Equipe transdisciplinaire.

Rémunération : Salaire selon la CCNT du 15 Mars 1966, Indice de base 503.

Candidature à transmettre dès que possible à :

Monsieur le directeur du POLE ENFANCE DE LA GOHELLE - IME « G MEILLIEZ » Rue Védrières - BP 1016 - 62254 HENIN BEAUMONT CEDEX



L'ADSEA 06
recrute pour le Complexe IME les Chênes,
situé à NICE

un orthophoniste (h/f)

en CDI à temps partiel
(99 heures mensuelles)

L'IME accueille des enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels présentant un retard mental moyen ou profond avec ou sans troubles associés.

Il (elle) devra diagnostiquer et évaluer les enfants pris en charge.

Travail en équipe pluridisciplinaire.

D.E. Orthophoniste exigé capacités relationnelles avec les enfants et familles exigées. Rémunération suivant CCN 66.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à :

imeleschene@adsea06.org

ou par voie postale à :

Monsieur le Directeur - IME les Chênes - 21, rue des Lilas à Nice (06100)



Institut Médico-Educatif La Marsiale
80, route d'Enca de Botte 13425 Marseille Cedex 12
Tél. : 04 91 87 15 77 - Fax : 04 91 87 18 77
ime@marsiale.asso.fr

L'INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF (IME) « La Marsiale »

RECRUTE

1 ORTHOPHONISTE (H/F) en CDI et à temps partiel

L'IME « La Marsiale », situé dans le douzième arrondissement de Marseille, accueille des enfants et adolescents de 6 à 20 ans porteurs de Déficience Intellectuelle et de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Profil : Diplôme d'Etat Exigé.

Mission : Le (la) candidat(e) devra être sensibilisé(e) à la langue des signes et aux approches spécifiques proposées aux enfants et adolescents porteurs de TSA. Désir et capacité de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Condition : Recrutement en CDI à temps partiel à savoir 0,65 ETP, soit 22h45 hebdomadaire. Convention Collective 66 appliquée dans l'établissement.

Date d'emploi : Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel au Directeur :

patrick.ponsot@marsiale.asso.fr